

# Certificat de formation au droit continental

## *Civil Law Initiative Certificate*

### I – Fiche d'identité de la formation

- **Domaine du certificat :** Droit
- **Niveau du certificat :** Master
- **Responsable de la formation :** M. Michel GRIMALDI, professeur de droit privé
- **Structure de rattachement :** UFR 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles de droit et de science politique
- **Public visé :** Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à l'université d'été du droit continental. Cette université d'été s'adresse aux étudiants ayant terminé un cycle d'études juridiques (licence ou équivalent), aux professeurs et aux professionnels du droit. Les universités d'été des années précédentes ont réuni plus de 120 participants pour une cinquantaine de nationalités différentes.

### II – Objectifs de la formation

L'Université d'été du droit continental, organisée par la Fondation, est le rendez-vous annuel et international de tous ceux qu'intéresse cette culture juridique, qu'ils soient universitaires, professionnels du droit ou étudiants. L'Université propose trois filières, l'une francophone, l'autre anglophone et la troisième hispanophone.

### III - Organisation de la formation

#### **A - Organisation des enseignements**

- **Organisation administrative et lieu d'enseignement :**

L'Université d'été se tient à Paris pendant 3 semaines.

- **Volume horaire**

#### **Enseignements**

*Ces enseignements sont dispensés en français, en anglais ou en espagnol au choix du participant*

#### • **Tronc commun :**

- Introduction aux droits romanistes (filière anglophone et hispanophone) ou Sources et méthodes du droit (filière francophone) 10h
- Droit international et européen des contrats 10h
- **3 cours à choisir parmi les cours suivants :**
  - Droit des personnes et de la famille 10h
  - Contrats publics 10h
  - Règlement international des litiges 10h
  - Droit de la responsabilité civile en Europe 10h
  - Propriétés intellectuelles 10h

**Conférences de méthode.** Programmées comme un approfondissement des cours, elles sont obligatoires pour ceux qui choisissent de passer l'examen de fin de session. 2 h

**Visites culturelles :** La formation est complétée par un programme de visites des plus hautes institutions du droit français (Cour de Cassation, Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Chambre de commerce internationale, Sénat et Assemblée Nationale) 12 h

## **B - Contrôle des connaissances et modalités de validation du certificat**

Le certificat de formation au droit continental sera délivré à tous ceux qui auront réussi l'examen, sous réserve d'une participation conforme aux exigences de la Fondation.

### Modalités d'examen :

- Les copies seront distribuées le jour de l'examen. En plus des cinq sujets à traiter (deux sujets correspondant au tronc commun et trois à choisir parmi les cinq autres matières), chaque candidat doit répondre à un certain nombre de questions relatives aux visites. Aucun document n'est autorisé. La durée de l'examen est de 5h (2h le matin, 3h l'après-midi). Les copies sont corrigées par les professeurs eux-mêmes qui ont enseigné la matière.
- Chaque sujet compte pour 18% dans la note finale. Le questionnaire sur les visites compte pour 10 % dans la note finale.

Entraîne l'ajournement toute note moyenne inférieure à 10 sur 20, sauf délibération spéciale.

Le certificat est délivré avec la mention :

- Passable : note moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 13 sur 20 ;
- Assez bien : note moyenne au moins égale à 13 sur 20 et inférieure à 15 sur 20 ;
- Bien : note moyenne au moins égale à 15 sur 20 et inférieure à 17 sur 20 ;
- Très bien : note moyenne au moins égale à 17 sur 20.

Les résultats sont consolidés et communiqués par la Fondation à chaque candidat.

Le Certificat de formation au droit continental est délivré par l'Université Paris 2 à chaque candidat ayant réussi à l'examen.